

Pollution de l'air

Soyez attentifs au
moindre symptôme !

Toute substance qui modifie la composition de l'air ambiant est un polluant. A l'atelier comme au bureau, les salariés peuvent être exposés à toutes sortes de polluants : fumées, poussières, gaz, microorganismes, allergènes... Selon la nature du polluant, sa concentration et sa longévité, il peut y avoir de réels risques pour la santé.

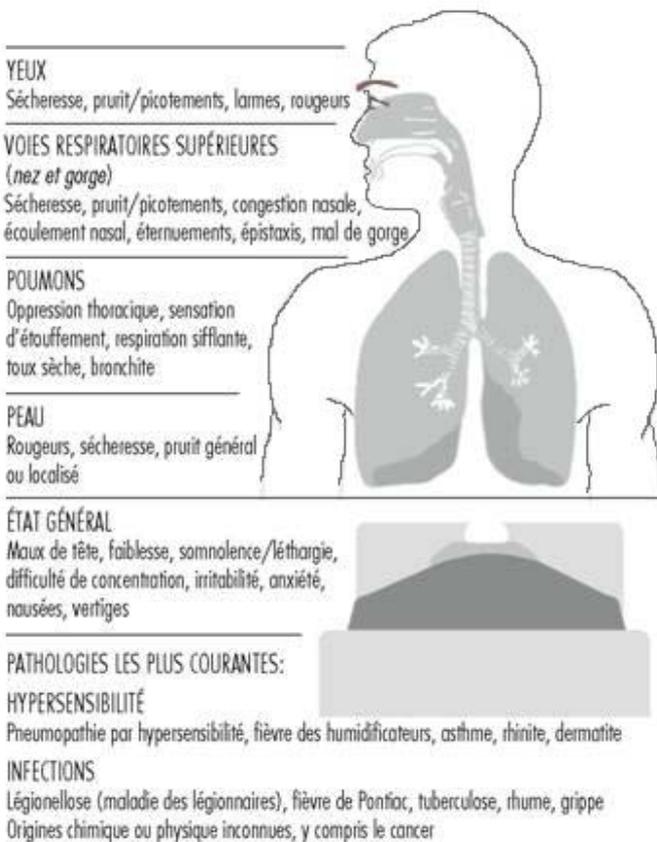


Figure : Symptômes et affections liés à la qualité de l'air intérieur (Source : www.ilo.org)

La **réglementation** (art. [R4222-3](#) du code du travail) distingue deux grandes catégories de locaux et de pollution :

- les **locaux dits à pollution non spécifique**, dans lesquels la pollution est liée à la seule présence humaine, à l'exception des locaux sanitaires ;
- les **locaux dits à pollution spécifique** dans lesquels des substances dangereuses ou gênantes sont émises sous forme de gaz, vapeurs, aérosols solides ou liquides autres que celles qui sont liées à la seule présence humaine ainsi que locaux pouvant contenir des sources de microorganismes potentiellement pathogènes et locaux sanitaires.

L'origine de la pollution

La pollution des locaux peut venir bien sûr de l'extérieur, mais souvent l'origine est à rechercher au sein même de l'entreprise du fait de son activité : émission de brouillards d'huile, de COV (composés organiques volatils), de poussières, de fibres... D'autres sources sont possibles : les matériaux qui ont servi à la construction des locaux, les gaz de combustion provenant des chauffages d'appoint, des cuisines et des cafétérias ; l'usage inapproprié ou abusif de certains produits (pesticides, désinfectants, agents chimiques d'entretien et de nettoyage). La pollution accumulée dans des espaces mal ventilés est capable de diffuser dans les zones voisines et les polluer à leur tour. La contamination biologique, quant à elle, provient essentiellement, d'une part de la stagnation d'eau dans les canalisations et les conduits d'évacuation et, d'autre part du défaut d'entretien des différents systèmes de ventilation.

Les conséquences sur la santé

La figure ci-contre rappelle tout ce que la pollution peut provoquer chez un individu : de la simple gêne jusqu'à des maladies aiguës ou chroniques. Asthmes et rhinites sont les pathologies les plus souvent rencontrées dans l'environnement professionnel. On suspecte aussi actuellement le potentiel cancérigène des COV.

La prévention

Elle diffère selon le type de local (voir encadré). Elle nécessite au préalable un état des lieux : analyse de la qualité de l'air (recherche des polluants, humidité de l'air...), identification des sources de pollution, danger des polluants présents, niveau d'exposition des salariés. Selon le risque, la lutte contre la pollution passe par une ventilation appropriée, l'assainissement des zones à risque, le mode d'application des produits, la mise en place ou la vérification de dispositifs de captage à la source, le port d'EPI...

PRESTATION de STSA : Détecter le danger



Le médecin du travail peut suspecter une pollution professionnelle s'il constate chez plusieurs salariés d'une entreprise ou d'un atelier des indices évocateurs : allergies, gêne respiratoire au poste de travail...

Une action sur le lieu du travail pourra être proposée afin de détecter un éventuel danger, évaluer le risque et proposer des solutions. Les chargés de prévention-IPRP de STSA disposent de pompes de prélèvement d'air (excepté pour les contaminants biologiques). Selon le cas, des analyses qualitatives pourront être réalisées par des laboratoires de toxicologie industrielle.